

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23 novembre 2023**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 15 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 17/11/2023**

**Date de publication : 30/11/2023**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, , Maryam ABOU-MERHI, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Antoine DEGUEN

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Francis ADNOT (pouvoir à Philippe LANDURÉ), Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Françoise LEOST-TREMEL (pouvoir à Eric YGER), Nathalie BONNOUVRIER (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Christophe LECLERC (pouvoir à Mélanie RIO), Arnaud AUBAULT (pouvoir à Joseph BRAULT), Dimitri GÉA (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRÉ), Sylvie MEUNIER (pouvoir à Jean-Yves ANGER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Joseph BRAULT

◀◀ ▶▶

**AFFAIRE 2023.059 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REDISTRIBUTION DES ESPACES DE LA MAIRIE**

Afin de mieux répondre aux besoins actuels et pour disposer de nouveaux espaces plus fonctionnels, notamment à l'accueil, la Ville de Quévert a décidé d'engager les travaux nécessaires au réaménagement des espaces intérieurs de la mairie.

La collectivité a souhaité repenser la fonctionnalité de ses locaux, au regard de l'évolution des usages et des situations de travail, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des agents.

Elle a pour cela sollicité les ergonomes du Centre de Gestion des Côtes d'Armor pour l'aider dans sa réflexion.

Un marché de maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée a été publié le 22 juin 2023, puis relancé le 7 septembre 2023, pour une date de remise des plis le 5 octobre 2023.

3 offres ont finalement été remises.

Après analyse, la commission des marchés, réunie le 7 novembre 2023, propose de retenir l'offre proposée par le cabinet CRESTO MODULES, pour un montant d'honoraires de 10.08 %, applicable sur une estimation prévisionnelle de travaux de 300 000 € HT (soit un montant d'honoraires estimé à 30 250.00 € HT, soit 36 300.00 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITE**

**ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de redistribution des espaces de la mairie, pour un montant d'honoraires de 10.08%, applicable sur une estimation prévisionnelle de travaux de 300 000 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement correspondant ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Maire,  
Philippe LANDURÉ

